

PRIMATURE

\*\*\*\*\*  
HAUTE AUTORITE DE  
LA COMMUNICATION  
\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE

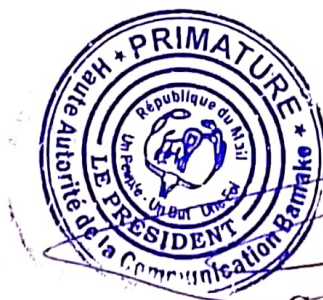
Dans sa volonté d'assurer une meilleure visibilité et accessibilité aux chaînes de télévision maliennes (publiques comme privées), la Haute Autorité de la Communication, après une série de concertations avec les Distributeurs de la place, a pris la décision d'une nouvelle numérotation logique des bouquets proposés aux abonnés.

La HAC se réjouit de l'accueil favorable réservé à son initiative et remercie les Distributeurs pour la bonne collaboration.

Ainsi, à compter du 26 mars 2024, les abonnés au bouquet Canal + pourront capter **ORTM 1, ORTM 2, AFRICABLE TELEVISION, TM1, RENOUEAU TV, JOLIBA NEWS TV et CHERIFLA TV** respectivement sur les canaux **1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7**.

Les mêmes dispositions sont en cours au niveau des autres entreprises de distribution de programmes audiovisuels pour promouvoir une offre nationale favorablement positionnée.

Le choix des premières chaînes a été opéré en tenant compte de la qualité des contenus et des conditions techniques de diffusion. La décision de la HAC, qui consacre cette première liste de 07 chaînes, est un encouragement aux médias retenus. Ladite décision fera l'objet d'une actualisation périodique, en accord avec les Distributeurs, en fonction de l'évolution du secteur audiovisuel.



Bamako le 21 MARS 2024

Le Président,

*[Signature]*  
**Gaoussou COULIBALY**  
*Officier de l'Ordre National*